

Rubrique aux aînés

#48



Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)

Membres : Claudette Béland, Richard Lavallée, Yvan Hamelin, Yvon Bourassa, Daniel Beaupré, conseiller municipal et Stéphanie Ricard, employée municipale

(Mise à jour de la rubrique #3 diffusé en 2014) - Le comité MADA a décidé de faire une mise à jour de certaines rubriques pour s'assurer que l'information est toujours exacte.

Corporation de Transport-Adapté de Mékinac (CTAM)



Le CTAM est un organisme communautaire dont la municipalité contribue financièrement à son fonctionnement comme toutes les autres municipalités de la MRC Mékinac.

Services offerts :

- Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite et handicapé;
- Transport collectif pour tout autre motif de déplacement.

Types de clientèle :

- Personnes handicapées;
- Personnes à mobilité réduite;
- Personnes avec une incapacité permanente et;
- Personnes avec tout autre motif de déplacement.

Types de réservation :

• Réservation sur une base régulière :

- Une personne travaille tous les matins et revient tous les soirs;
- Une personne suit des cours tous les mardis ou un autre jour.
- Une personne participe aux activités d'un organisme (ex. : Fadoq)

Appelez dès que votre besoin est connu et il vous suffira de réserver qu'une fois. Vous demeurez toujours responsable de votre réservation. Vous devez appeler si vous désirez annuler ou modifier votre demande.

• Réservation pour des déplacements occasionnels :

Ex. : Visite médicale, journée magasinage, etc.

Il est important de réserver le plus tôt possible. Vous pouvez aussi réserver au plus tard la journée avant votre sortie entre 9 h et midi. Si vous avez un imprévu, appelez quand même, ils tenteront de trouver une solution.

Le premier à réserver est le premier servi.

Si vous n'annulez pas votre déplacement, vous devrez défrayer le coût du voyage quand même.

• Réservation pour des sorties de groupe:

Service utile pour les organismes (ex. : Fadoq, le Club des Fermières ou tout autre organisme de la communauté).

Fonctionnement des réservations pour les sorties de groupe :

- Réservez le transport au moins une semaine à l'avance.

- Fournir les informations suivantes :

- Nom et adresse de l'organisme pour la facturation
- La date, l'heure de départ et de retour, l'adresse de départ, la destination et les arrêts s'il y a lieu
- Les sorties peuvent avoir lieu dans les municipalités de la MRC Mékinac ainsi que sur le territoire de la Mauricie en soirée ou en fin de semaine.

Tarifs (base régulière ou occasionnelle):

• Aller	3,25 \$
• Aller-retour	6,50 \$
• Passe de 20 passages	60 \$
• Carte mensuelle (passages illimités)	85 \$

Vous devez toujours avoir le montant exact.

Tarif pour les sorties de groupe :

- 1,15 \$ du km
- Salaire du conducteur et son repas (si applicable)
- Votre organisme sera facturé à 50 % de la facture totale

Consigne à savoir :

- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.
- Les seuls animaux acceptés à bord sont les chiens guides.
- Les seuls bagages acceptés sont ceux que vous pouvez porter.
- C'est un service de transport de personnes et pas de marchandise.

Pour les joindre :

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Adresse : 301, rue St-Jacques, local 206, Ste-Thècle.

Téléphone : 418 289-3723

Utilisez le répondeur pour laisser un message, réserver, annuler ou modifier un trajet.

Courriel : ctam@globetrotter.net

Site Web : www.ctamekinac.qc.net

Utilisez le service, il peut devenir un indispensable compagnon pour la population en général, mais surtout pour les aînés.

Les Rubriques sont aussi disponibles sur le site web de la municipalité au www.lac-aux-sables.qc.ca, dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada